

**Intervention de Christian MAHUT Président du CCAS
au congrès de la FNASCE le 12 avril 2013 à Royan**

Je vous apporte le salut fraternel du Comité Central d'Action Sociale (CCAS), et c'est un plaisir pour moi de participer à vos travaux.

Je tiens à remercier votre Présidente Joëlle GAU pour son invitation et sa participation active avec Bruna CHANEL-OLIVE au CCAS.

J'ai une pensée émue pour Michel MOUSSIÈRE qui nous a quitté en septembre 2012, peu après l'assemblée générale de Dourdan où j'étais à ses côtés, il aura été un grand humaniste au sein de votre mouvement associatif et de l'action sociale ministérielle, en siégeant de nombreuses années au CCAS.

Je veux également exprimer un grand merci aux président(e)s et acteurs locaux des ASCE qui œuvrent au sein des comités locaux d'action sociale pour réaliser de nombreuses actions collectives et arbres de Noël en faveur des agents actifs et retraités, et de leurs enfants.

Mes propos de 2012 à votre assemblée générale de Dourdan étaient emprunts d'optimisme, d'aspiration à un véritable changement, de revalorisation de nos missions de service public et de la dimension humaine au sein de nos services, avec une prise en compte des besoins sociaux.

Force est de constater qu'un an plus tard, la déception est grande, tant la situation des personnels et des services a continué à se dégrader !

La modernisation de l'action publique(MAP), a pris la suite de la révision générale des politiques publiques (RGPP), mais n'a pas amélioré notre destin, bien au contraire !

Nos emplois sont sacrifiés sur l'autel de la réduction des dépenses publiques dans nos ministères dit « non prioritaires », avec des transferts massifs dans des établissements publics comme VNF et CEREMA, des privatisations de routes nationales, l'abandon de missions telles, l'instruction des permis de construire et l'aide technique aux communes, les mutualisations et transferts vers d'autres ministères.

Alors dans un tel contexte, il ne faut pas s'étonner que **les travailleurs de nuit vivent au jour le jour, que les dessinateurs fassent grise mine, que les techniciens et secrétaires administratifs pourtant devenus durables par l'allongement de leur carrière se retrouvent jetables par l'abandon de leurs missions, que les ingénieurs privés d'ingénierie en soient réduits à gérer la pénurie, et que les météorologistes soient carrément en dépression !**

Mais qu'advient l'action sociale avec cette crise morale, me direz-vous ?

Et bien, elle aussi n'échappe pas à la rigueur puisque son budget a été amputé de 4,2 % en 2013 pour nos ministères et qu'il l'a été de plus de 10% au niveau interministériel pour la fonction publique de l'État avec une baisse de 15 millions d'euros à laquelle s'ajoutent une réserve de précaution de 6% et une annonce récente de « surgel » de 3 millions d'euros.

L'hiver aura vraiment été rigoureux avec cette rigueur à répétition !

Pour autant le CCAS ne baisse pas les bras, et nous agissons pour maintenir le lien et la cohésion sociale au sein des services.

Ainsi le CCAS et les CLAS ont été renouvelés en 2012 et nous avons pu nous réunir à Paris fin novembre pour échanger sur le rôle des CLAS et leur devenir.

Les débats ont permis de mettre en valeur la richesse des activités des CLAS au sein des services, pour créer du lien social entre les agents en partenariat avec l'ensemble des acteurs sociaux, professionnels, associatifs et mutualistes.

La synthèse des ateliers a fait ressortir les difficultés rencontrées par les CLAS de se faire reconnaître et d'obtenir les moyens financiers, matériels et humains, nécessaires à la mise en œuvre d'une action sociale de proximité.

Notre ministre Delphine BATHO, malgré ses engagements n'est pas venue, sans doute a-t-elle été retenue par Cécile DUFLOT ou par un avis de tempête gouvernementale !

Cette absence ne nous a pas permis de connaître les véritables intentions de nos décideurs politiques sur le devenir de l'action sociale ministérielle.

Malgré tout, des engagements ont été pris par la DRH sur la nécessité de maintenir une action sociale de proximité à partir des CLAS et des commissions régionales de concertation de l'action sociale (CRCAS).

Un groupe de travail s'est mis en place dès janvier 2013 entre la sous-direction des politiques sociales, de la prévention et des pensions, le président du CCAS, et les fédérations, en vue d'aboutir à un toilettage de l'arrêté de 2008 (pour le CCAS et les CLAS), et de 2010 pour les CRCAS, tenant compte de l'évolution des services, et dans le but de rédiger une circulaire d'application aux services définissant le rôle des instances de l'action sociale, avec les moyens matériels et humains qui leur sont dédiés, ainsi que les garanties statutaires et de rémunérations des représentants élus en charge de ces instances.

Par ailleurs le CCAS et les fédérations syndicales ont formulé une demande conjointe de rencontre avec les deux ministres du METL et du MEDDE, afin d'obtenir des engagements sur la continuité de l'action sociale ministérielle à travers le CCAS, les CRCAS et les CLAS, avec une prise en compte des besoins sociaux, en matière de logement, restauration, préservation du patrimoine social immobilier constitué par les centres de vacances du CGCV, les unités d'accueil des ASCE, les restaurants administratifs, les crèches et centres de loisirs, de renforcement de l'action sociale envers les retraités, de continuité de celle-ci pour les agents transférés dans les EPA ou autres services, et bien sur, d'augmentation générale du budget de l'action sociale à hauteur de 3% de la masse salariale et des pensions.

Les annonces répétées par les ministres successifs de considérer l'action sociale comme prioritaire, doivent se traduire dans les actes !

C'est ce que nous attendons des négociations qui vont s'engager dans le fonction publique avec les syndicats dans le cadre de l'agenda social à partir du 26 avril 2013.

L'évolution de l'action sociale dans les trois versants de la fonction publique y sera débattue. Les résultats de cette négociation auront des conséquences sur l'organisation et le contenu de l'action sociale en faveur des agents de la fonction publique.

S'agissant de la fonction publique de l'État, la réflexion s'est engagée depuis un an à partir du rapport de l'inspection générale des affaires sociales(IGAS), et du contrôle général économique et financier (CGEFI), qui ont fait un état des lieux de l'action sociale au sein des administrations de l'État et qui ont proposé des pistes d'évolutions.

Nulle doute que l'organisation actuelle de l'action sociale sera modifiée, à nous collectivement de tirer vers le haut la réponse aux besoins sociaux des agents !

Pour conclure mon intervention, je tiens à rendre hommage au nom du CCAS à votre mouvement associatif.

Je suis parmi vous depuis trois jours et je me suis imprégné de votre « ADN », une **forme d'Amour et de Dévouement Naturel**, pour cultiver l'amitié, l'entraide, le bénévolat, et le lien social.

Cette terre humaine c'est votre richesse, parce que vous la rendez fertile à travers la culture, le sport, la solidarité, en semant autant de graines qui font émerger des talents en herbe, mais aussi d'autres bien plus mûrs, comme Jean-Jacques qui a reçu son « soulier d'or » remis chaleureusement par « OSCAR et ANGELA ».

Continuez à vous nourrir de ces valeurs humaines et collectives qui constituent le meilleur remède contre l'individualisme et la marchandisation !

Vous pouvez compter sur le soutien et l'engagement du CCAS pour garantir la pérennité de votre association et mettre en valeur toutes vos actions.

Cultivons l'espérance d'un avenir meilleur auprès de nos collègues en détresse morale, ayons des « zestes d'amour », pour faire palpiter les cœurs de notre énergie « orange-passion »!

Merci de votre attention.

Christian MAHUT